



Conseil au complet sauf deux membres excusés.

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 28 mai 2010.

TRAVAUX

Aménagement de parkings. Un Marché à Procédure Adaptée (MAPA) portant sur les trois parkings, a été mis en ligne sur le site de la commune ce jour, avec pour date limite de réception des offres le 15 juillet midi. La Commission d'appel d'offre se réunira le 16 juillet 17:00.

M.Lajoie rappelle les trois projets, commentant les plans préparés. Sur le terrain qui accueillera le parking situé rue des usines 24 places sont prévues. Un sapin sera coupé car il menace la maison voisine, le cèdre sera maintenu. L'acquisition devrait avoir lieu en juillet. Parking route de Bourcieu, 8 places sont prévues. Parking rue du lac, 13 places prévues. Cet aménagement a aussi pour but de faciliter la manœuvre des véhicules de ramassage des ordures ménagères du Syndicat Mixte Nord Isère (SMND). Le retournement du véhicule a été testé et validé cette semaine. Un cabinet de géomètre sera mandaté pour travailler sur la division de la parcelle à acquérir.

Adduction d'eau des fontaines. Pas de nouvelles à ce jour du Syndicat des eaux (SIEPC) pour un contre-projet pour cette adduction. Celle-ci pourrait être facilitée par le passage dans le terrain de M.Paillère.

L'installation d'un circuit fermé sur la fontaine de la place de la République est toujours en attente de réponse.

Utilisation de l'ancienne scierie. Une réunion municipale s'est tenue lundi 14 juin. L'idée est d'utiliser le bâtiment (285 m² au sol) comme local technique, et de créer en étage une vaste salle d'évolution et une salle de réunion. Le PLU permet la réhabilitation du bâtiment mais ne permettrait pas une construction neuve de cette taille.

Une réunion a eu lieu sur place jeudi 24 avec un architecte qui fera une proposition pour une pré-étude dont les résultats pourraient être obtenus en octobre.

Par ailleurs, l'inspection des charpentes aura lieu la semaine prochaine.

URBANISME

Délibéré sur l'affaire Munck. M. le Maire lit la lettre de l'avocate sur le jugement prononcé le 9 juin. M.Munck a été condamné à 2 000 € (dont 500 € avec sursis) et à la remise en état du terrain avec une astreinte de 20 € par jour à dater de la publication du jugement, ainsi qu'à 450 € de frais de procès. En revanche, il a été relaxé pour l'installation de caravanes sur une période de plus de trois mois - faute de preuve.

Achat de terrains pour le rond-point de la RD65. Pour la création d'une contre-allée le long de la RD65, M. le Maire a obtenu l'accord du propriétaire, Rémi Beysserias, pour l'achat d'environ 8 000 m² au prix de 3.5 € le m².

Sous réserve de validation par la CCIC, le Conseil municipal décide d'acquérir ce terrain aux conditions convenues avec le propriétaire, et charge le notaire du vendeur d'établir l'acte correspondant. Les frais notariés seront pris en charge par la commune et les dépenses inscrites à l'article 2111 de l'opération 103.

Aménagement de sécurité le long de la RD-65 (vers le bâtiment ex-RPC). Le géomètre a fait les relevés nécessaires aux acquisitions de terrains. Dès qu'elles seront réalisées une procédure de MAPA sera lancée pour l'exécution des travaux.

Affaire Viciana (contestation du PLU). Lors de l'audience du 10 juin, le rapporteur public a proposé le rejet de la demande. Le jugement est en attente.

Affichage publicitaire. M. Lajoie annonce que le panneau litigieux a été retiré. Le Conseil approuve sa proposition de ne pas appliquer la pénalité prévue par L-581-26, vu la bonne volonté manifestée par l'afficheur.

ANIMATION

Convention avec le Conseil Général de l'Isère. Le CGI finance des concerts dans des lieux patrimoniaux. Le Musée de la commune a été retenu pour un concert de rock le 9 juillet. Le Conseil autorise le maire à signer la convention correspondante, sans frais pour la commune.

Extension de la régie du musée. La liste des ouvrages à vendre au musée a été revue et est approuvée par le Conseil. Les prix sont fixes (loi Lang) et la marge est d'environ 30%.

Embauche d'un stagiaire. La Maison de la Pierre et du Ciment (MPC) de Montalieu souhaite embaucher un stagiaire pour les mois de juin-juillet-août. M. le Maire se réjouit du succès de ces activités gérées par la Maison du Patrimoine, mais refuse de financer cette embauche, non prévue par la Convention entre les deux communes. Le Conseil approuve la réponse du Maire.

Surveillantes de cour. Béatrice Saby démissionne. M. le Maire a commencé à consulter le personnel communal pour trouver une remplaçante.

QUESTIONS DIVERSES

Finances. J-P Marcel présente la situation financière de la commune à mi-exercice en deux tableaux. La trésorerie est correcte, environ 100 000 €. La ligne de crédit n'a pas eu à être utilisée. L'emprunt a été signé par le Maire, et un déblocage de 300 000 € a été demandé. Les frais de fonctionnement sont réalisés à 53% pour les recettes et 45% pour les dépenses. En revanche les frais d'investissements sont décalés : 11% des recettes (attente de subventions) et 39.4 % pour les dépenses. Par ailleurs la participation pour construction de la station d'épuration vient d'arriver (197 000 €).

Subvention cantine. Le CGI a annoncé l'arrêt de sa participation au fonctionnement de la cantine pour l'accueil des enfants de Verna. L'impact va être étudié avec le Sou des Ecoles et la mairie de Verna.

Désignation de délégués. Le Conseil procède à des nominations en commissions extra-municipales suite à la démission de Karim Berrabah.

Conseil communautaire. Suppléant : Jean-Pierre Marcel

Syndicat du Lycée. Suppléant : Catherine Alloin

Syndicat du Collège. Titulaire : Isabelle Luciani. Suppléant : Catherine Alloin.

Matériel Cantine. La fréquence des livraisons dans le cadre du contrat CARDON sont passées d'une semaine par mois à deux. Cela amène des besoins de stockage accrus. Après avoir étudié les besoins avec la cantinière C. Antoine soumet la proposition du Sou des Ecoles d'acheter un réfrigérateur de 400 L. à 690 € HT. Le Conseil accepte la demande. Le groupe cantine propose d'acheter des grilles pour aménager le congélateur bahut mais le Conseil confirme sa proposition de remplacer ce matériel très ancien par un congélateur buffet.

Haïti. M. le Maire lit une lettre de remerciements du Ministère des Affaires Etrangères pour le don de la commune et rappelle les actions entreprises, lors du séisme qui a frappé Haïti.

Stade. Hervé Deschamps a aidé Didier Paire à installer 3 bancs et une table à proximité du Skate Park et de l'aire de jeux pour les tout-petits.

Fin de la réunion à 22h30.

Prochaine réunion : vendredi 23 juillet 2010.

Le Conseil Municipal,

Le Maire,